



Charte d'Engagement des Membres du Réseau d'Affaires SAREA

1. Objectif du Réseau

SAREA est un réseau de professionnels se réunissant chaque mois.

Sa mission est de favoriser le développement professionnel et personnel de ses membres à travers des échanges et des recommandations mutuelles.

2. Engagements des Membres

En tant que membre du réseau SAREA, je bénéficie des avantages suivants :

- Je suis seul(e) représentant(e) de mon métier au sein du réseau,
- Je peux proposer mes services aux membres du réseau, aux invités et à leur entourage.

En contrepartie, je m'engage solennellement à :

- Participer de manière régulière et active aux réunions mensuelles, sauf exception,
- Contribuer au développement du réseau en invitant d'autres chefs d'entreprises à participer aux réunions si leur activité ne fait pas doublon avec celle d'un autre membre,
- Solliciter les autres membres pour répondre à mes besoins professionnels et personnels, et recommander leurs services autour de moi,
- Répondre aux demandes de la meilleure façon possible en matière de prix, délai et qualité de service,
- Promouvoir le réseau SAREA,
- Apporter des idées constructives pour le développement du réseau,
- Répondre rapidement aux sollicitations du Bureau via Whatsapp et mail.



3. Confidentialité, Respect, Éthique et Sanctions

Les informations internes de l'organisation et du fonctionnement du réseau SAREA sont strictement confidentielles et ne doivent pas être divulguées.

Chaque membre est tenu d'agir avec respect et intégrité envers les autres membres.

Il est de l'intérêt de tous d'être présent(e) aux réunions et manifestations du réseau. DE ce fait, les absences doivent être exceptionnelles. Après deux absences consécutives, un avertissement formel sera émis. Si le membre concerné ne reprend pas une participation active, il pourra être invité à quitter le réseau.

Il est par ailleurs demandé que les membres ne soient pas engagés dans un autre réseau similaire dans une commune voisine de Cambo-les-Bains, sauf autorisation du bureau.

4. Adhésion et Cotisation

Un engagement moral est attendu de chaque membre. Si je ne partage plus les convictions ou le fonctionnement du réseau, je m'engage à le quitter de manière respectueuse, en informant le bureau par tout moyen.

La cotisation annuelle versée à SAREA est non remboursable, quelles que soient les circonstances.

En signant cette charte, j'accepte les engagements qu'elle contient et reconnais leur importance pour le bon fonctionnement du réseau SAREA.

Nom, Prénom

Société

Téléphone

Mail

Date

Signature

Visa SAREA